

DATE

Vendredi
12 JUIN
2015
9H - 12H

4^e

JOURNÉE OHADA
Club OHADA Bordeaux

20 Rue du Maréchal Joffre
33000 Bordeaux, France



L'OHADA & LA BANQUE



IRDAP

Institut de Recherche
et Droit des Affaires et du Marché

Institut européen



de la francophonie

CLUB OHADA BORDEAUX



Organisation pour l'Harmonisation
du Droit des Affaires en Afrique

Association loi de 1901

CONFÉRENCES - FORMATIONS - DROIT COMPARÉ

LE CLUB OHADA FÊTE SES 10 ANS

(Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) a été créée par le Traité signé à Port-Louis (Ile Maurice) le 17/10/1993.

L'OHADA est d'abord institutionnelle (Conférence des Présidents – Conférence des ministres - secrétariat permanent – Ecole de magistrature – Cour Commune de Justice et d'arbitrage).

L'OHADA est aussi un droit Unifié par des **Actes Uniformes** applicables aux Etats-parties dès leur adoption et publication au J.O. de l'OHADA.

Ont ainsi été unifiées, par l'OHADA, les matières suivantes :

- Le droit commercial général ;
- Le droit des sociétés et du GIE ;
- Le droit des sûretés ;
- Le droit des procédures simplifiées de recouvrement et voies d'exécution
- Le droit des procédures collectives d'apurement du passif ;
- L'arbitrage ;
- La comptabilité des entreprises ;
- Le droit des contrats de transport de marchandises par route.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :
www.ohada.com



L'EDITO

par Jacques-Brice MOMNOUGUI



Après l'attractivité du Droit OHADA (2012), les sûretés et les garanties dans l'exécution des contrats OHADA (2013), la sécurisation des investissements dans l'espace OHADA (2014), cette année nous avons choisi de traiter de **L'OHADA et la BANQUE**.

Cette thématique apparemment évidente pour tout entrepreneur est rendue difficile par l'absence d'acte uniforme portant sur la réglementation bancaire, qui se trouve répartie entre les espaces communautaires d'Afrique centrale (CEMAC) et d'Afrique de l'OUEST (CEDEAO).

L'on pourrait légitimement s'étonner sur cette absence. Mais s'agit-il à proprement parler d'une carence ? Les réglementations bancaires UEMOA et CEMAC sont-elles incompatibles ? Sont-elles conformes aux normes internationales ? Peut-on accéder aux crédits d'investissement en Afrique ? Comment se faire financer ?

Autant de questions légitimes auxquelles ce colloque, je l'espère, répondra.

Dans l'attente de nous retrouver,
Avec mes meilleures et africaines salutations,

Le Président,

Jacques-Brice MOMNOUGUI

PROGRAMME

9H00

Accueil

M. MOMNOUGUI Jacques-Brice

Avocat au Barreau de Bordeaux et du Cameroun, Président du Club OHADA BORDEAUX

9H15 – 09H30

Discours d'ouverture



Mme Anne CADIOT-FEIDT,
Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bordeaux



M. Philippe DUPRAT
Ancien Bâtonnier et Président de l'EDA Aliénor

9H30 – 10H

« Présentation des Institutions Bancaires dans les pays de l'espace OHADA (UEMOA et CEMAC) : conformité avec la réglementation bancaire et financière internationale ? ».



M. Manuel TCHEUMALIEU FANSI

Docteur en Droit, Avocat, enseignant-chercheur à l'Université du Luxembourg, auteur de Droit et Pratique Bancaire dans l'espace OHADA.

10H – 10H15

Questions-réponses

10H15 – 10H45

« Investir et faire des affaires dans l'Espace OHADA »



M. Serge BAKOA

Avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil de l'Ordre.

- Déterminants de la croissance et modèles économiques d'Etats Membres
- Nouveaux dispositifs d'incitations à l'investissement au sein d'Etats Membres
- Faire des affaires dans l'Espace OHADA: exemple de matrice stratégique

10H15 – 10H45

Interview médias

11H00 – 11H30

« Les conditions d'accès aux crédits pour les entreprises dans l'espace OHADA (CEMAC) et les garanties y afférentes »



M. Pierre SIMBAFO

Directeur des affaires juridiques et du Contentieux Banque Internationale du Cameroun Crédit l'Épargne et le Crédit (BICEC – GROUPE BANQUE POPULAIRE)

11H30 – 12H

Questions-réponses

En présence de, **M. Bernard SAINTOURENS**, Professeur, de **M. Gaël PIETTE**, Professeur et de **M. Denis POHE-TOPKA**, Maître de Conférences, membres de l'IRDAP.

12H CLÔTURE

REMISE DU PRIX MADIBA DE L'EXCELLENCE AFRICAINE

en présence de M. Pierre de Gaétan Njikam,
Adjoint au Maire de Bordeaux en charge de la
coopération avec l'Afrique



POT DE L'AMITIÉ

Offert par la Mairie de Bordeaux

CLUB - CONTACT

Club Ohada Bordeaux
Association Loi de 1901
Informations - Diffusion - Conférences -
Débats - Échanges - Droit Comparé

27 bis rue du Hâ - 33000
BORDEAUX - France

Tél: +33(0)5.57.59.85.69;

Fax: +33(0)9.85.33.04.03

@: clubohadabordeaux2005@gmail.com

www.ohada-bordeaux2005.com

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ET GRATUITE
sur

www.ohada-bordeaux2005.com

INSCRIPTION PAYANTE POUR LES AVOCATS

